

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 1 (1887)
Bibliographie: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eut de Catherine, fille du Conseiller d'Etat Guillaume Hardy, dernier de son nom, plusieurs fils dont l'aîné, Nicolas, Conseiller d'Etat, auteur de la seule branche encore vivante, obtint de succéder au fief Hardy à la condition de perpétuer, en l'ajoutant aussi, le nom de sa mère. Or les armes ci-dessus furent octroyées par le roi Henri IV, en 1543, au Chevalier Jean Jacques Tribolet, frère cadet de Nicolas.

Il est probable que le champ d'azur, substitué au champ de gueules, fut emprunté aux armes de France, et que le lion naissant fut ajouté aux pièces de l'écu en mémoire de la valeur du chevalier. Ce dernier n'ayant pas laissé de postérité, la branche aînée paraît avoir d'abord adopté ses armes sans modifications, puis avoir abandonné le lion et la croizette, de sorte qu'elle se trouva porter les mêmes armes que les autres branches à la seule différence de l'émail du champ.

Je crois que par une étude attentive des monuments, meubles, pièces gravées, sceaux, etc. on pourrait arriver à déterminer avec plus de précision l'histoire de ces armes; on pourrait, en particulier, fixer l'époque de chaque variation et la branche ou l'individu à qui elle est due. Cependant il m'a paru intéressant de noter ici, malgré le vague qui plane encore sur ces points, le résultat de mes premières recherches.

Neuchâtel, 16 avril 1887.

Jean de Pury.

Bibliographie.

Reçu en mai, avec remerciements aux expéditeurs:

1. Moniteur de la Légion d'honneur. Paris. N° d'avril 1887.
2. Algemeen Nederlandsch Familienblad, Tijdschrift voor Geschiedenis, Geslacht - Wapen. Zegelkunde, etc. Dir. M. A. Vorsterman van Oyen. La Haye N° 5.
3. Der Deutsche Herold. Zeitschrift für Heraldik, Sphragistik u. Genealogie. Organ des Vereins "Herold", in Berlin. N° de Mai 1887.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à ce dernier journal du bienveillant article qu'il nous a consacré en mai et l'en remercions vivement.

Il sera rendu compte à nos lecteurs de tous les articles que ces journaux pourraient publier relativement à la Suisse.